

**DOSSIER DE
DEMANDE
D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE**

Annexe XVI

Plan de gestion des déchets

Source

SARL Millereau

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives

Site concerné : Carrière de « Fontsauvage »

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

SOMMAIRE

1.	Introduction.....	3
1.1.	<i>Cadre réglementaire général</i>	<i>3</i>
1.2.	<i>Autorisations d'exploiter le site - carrières et installations de traitement.....</i>	<i>4</i>
2.	Description du fonctionnement de la carrière : contexte géologique, extraction, traitement, déchets	4
2.1.	<i>Informations géologiques sur le contexte du gisement à exploiter.....</i>	<i>4</i>
2.2.	<i>Fonctionnement de la carrière</i>	<i>6</i>
2.3.	<i>Terres non polluées et déchets inertes résultant du fonctionnement de la carrière</i>	<i>9</i>
3.	Gestion des déchets.....	10
3.1.	<i>Description des stockages</i>	<i>10</i>
3.2.	<i>Conditions de remise en état des installations de stockage de terres non polluées et de déchets inertes.....</i>	<i>19</i>
3.3.	<i>Actions de réduction des quantités de déchets (valorisation – élimination) ...</i>	<i>21</i>

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

1. Introduction

1.1. Cadre réglementaire général

L'arrêté ministériel du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et leurs installations de premier traitement a été modifié par arrêté ministériel du 5 mai 2010 (JORF du 27 août 2010) à titre de transposition de la directive européenne n°2006/21/CE relative aux déchets de l'industrie extractive pour ce qui concerne la gestion des terres non polluées et des déchets inertes.

Cette modification :

- Donne des définitions des terres non polluées et des déchets inertes et fixe les critères de détermination du caractère inerte des déchets d'extraction et de traitement des ressources minérales exploitées ;
- impose à l'exploitant d'établir un plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées ;
- établit des prescriptions d'exploitation des installations de stockage de déchets inertes en matière d'environnement de sécurité, de contrôle et de surveillance.

L'exigence relative au plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées résultant du fonctionnement de la carrière est établie par un nouvel article 16bis de l'arrêté ministériel du 22 septembre 1994.

Ce plan de gestion doit être établi par l'exploitant avant le début d'exploitation.

Pour la détermination du caractère inerte des déchets, le présent plan de gestion s'appuie sur la note d'instruction du MEDDTL aux DREAL du 22 mars 2011 (réf BSSS/2011-35/TL) qui fixe les principes applicables et établit une liste nationale de déchets inertes dispensés de caractérisation.

Le présent plan de gestion des déchets inertes et des terres non polluées de la **carrière dite de « Fontsauvage » sise sur les communes de Sermentizon et Courpière** est établi pour répondre à ces exigences.

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

1.2. Autorisations d'exploiter le site - carrières et installations de traitement

Bénéficiaire de l'autorisation :	SARL MILLEREAU
----------------------------------	----------------

Commune(s)	Autorisation (Date)	Durée d'autorisation	Rubriques ICPE	Roche(s) exploitée(s)
Sermentizon Et Courpière	05/02/2003	30 ans	2515 2510	Roches massives granitiques et micro granitiques

2. Description du fonctionnement de la carrière : contexte géologique, extraction, traitement, déchets

2.1. Informations géologiques sur le contexte du gisement à exploiter

- La nature, la taille et la géométrie du gisement :

Le gisement exploité sur le site de Sermentizon et Courpière est constitué de granites en contact avec des formations volcaniques et volcano-sédimentaire : rhyolites et tufs rhyolitiques. Le gisement est ponctuellement parcouru par des filons de micro granite.

Dans le détail, les formations volcaniques et volcano-sédimentaires sont d'âge viséen.

Ce faciès présente une pâte fine de teinte gris-clair à rosée riches en paillettes de séricite qui lui confère un aspect satiné se rubéifiant par altération. A l'affleurement, la roche est claire lorsqu'elle n'est pas rubéfiée mais fortement diaclasée.

Les granites calco-alcalin à biotite et cordiérite représentent l'extrémité septentrionale du granite de Saint-Dier. Ils sont datés du viséen supérieur.

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

Sur le site deux faciès sont présents :

- Une roche de teinte grise à biotite, mésocrate, à grain moyen (1 à 3mm) et structure équante.
- Une roche plus riche en cordiérite à structure porphyroblastique (présence de phéno-cristaux de cordiérite)

Les filons de micro granite syénitique sont mis en place à la faveur de failles d'orientation NW-SE, ces filons de microgranite recoupent les formations volcaniques et les granites calco-alcalins.

Ils sont constitués par une matrice finement grenue, piquetée de micas gris-verdâtre, quartz et feldspaths. Ce faciès prend une teinte rose à rouge lie de vin sous l'effet de l'altération.

Ces roches sont surmontées localement (majoritairement en bordure Nord-Est des zones d'extension projetées) par des sables argileux.

D'âge Oligocène moyen à supérieur, ces formations détritiques constituent un faciès d'altération des formations cristallines.

Selon la carte géologique de Thiers au 1/50 000, ce faciès est constitué de sables, sables argileux, argiles sableuses, argiles, gris ou verts quartzo-feldspathiques et micacés de granulométrie variable (lutites (grains <63µm), arénites (grains entre 1/16mm et 2mm) et rudites (grains >2mm) parfois conglomératiques à petit galets de quartz.

La matrice est sablo-argileuse à argilo-sableuse avec présence de graviers, et lits de petits galets localement.

Au droit de la carrière cette formation est susceptible d'atteindre 15m en bordure est de la zone d'extraction convoitée.

- Nature des roches environnantes :

Les roches environnantes sont héritées de l'histoire géologique du secteur :

Au Carbonifère inférieur (viséen) des formations volcaniques et volcano-sédimentaires se mettent en place sur un socle principalement granitique d'âge Cambrien.

Ces formations sont plissées au cours de l'orogénèse hercynienne qui affecte les couches du viséen d'un léger métamorphisme.

Des granites et des microgranites s'insèrent alors entre les couches plissées d'âge viséen et le socle granitique calédonien.

L'orogénèse hercynienne affecte localement les terrains de failles parfois soulignées de filons aplitiques.

Au début de l'ère tertiaire, tandis que les roches cristallines subissent une altération sur place (formation d'altérites en partie sommitale des roches cristallines), les premières phases de l'orogénèse alpine amorcent l'effondrement du bassin de Limagne par le rejeu de fractures hercyniennes. A l'Oligocène de vastes fossés d'effondrement subsidents (Limagne) sont ainsi formés dans lesquels s'accumulent progressivement d'épaisses formations fluvio-lacustres détritiques.

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

Entre l'Oligocène et le Quaternaire, la région est affectée de manifestations volcaniques accompagnées d'importants écoulements fluviaux drainant des sables granitiques, issus de l'arénitisation des formations cristallines, en direction du bassin Parisien.

Des écoulements fluvio-glaciaires finalisent le modelé du paysage actuel au Quaternaire.

- Minéralisation remarquable :

Les minéraux présents au droit de la carrière sont les minéraux constituant les formations géologiques du gisement avec principalement quartz, feldspaths, micas, séricites, cordiérites. Le site ne semble pas comporter de minéralisation remarquable de type minéral et cortège minéral associé.

2.2. Fonctionnement de la carrière

Travaux de décapage et de découverte :

Au droit de la carrière, la cote du terrain naturel oscille entre 414mNGF à l'ouest et 430mNGF au Nord-Est.

Les horizons surmontant le gisement sont:

- La terre végétale sur une épaisseur de l'ordre de 0.5m
- Le faciès sablo-argileux quartzo-feldspathiques de puissance variable
- Les horizons altérés en partie sommitale du gisement

La découverte du gisement est réalisée à l'avancement, en mobilisant une surface équivalente à 2 années d'exploitation.

Après défrichage éventuel, réalisé en période hivernale, le décapage est réalisé de manière sélective de façon à séparer les différents horizons présents.

Les matériaux sont alors :

- soit employés directement dans le cadre de la remise en état coordonnée du site,
- soit stockés temporairement avant d'être mobilisés ultérieurement dans le cadre des opérations de réaménagement de la carrière.

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

Travaux d'extraction :

L'abattage de la roche est réalisé par minage.

Le minage permet de produire une fraction 0/500mm.

Les matériaux abattus sont repris à la pelle mécanique et acheminés jusqu'au carreau d'exploitation pour traitement.

Traitements-procédés (broyage, concassage, criblage, lavage, ...):

Le traitement est réalisé, par voie sèche, au niveau du carreau d'exploitation (cote 370mNGF) à l'aide de groupes mobiles.

Quatre unités mobiles sont présentes sur le site :

- Un scalpeur type Powerscreen Warrior 1400
- Un concasseur à mâchoires type Neyrtec C12
- Un concasseur à cône type LT200
- Une sauterelle cribleuse type Terex-Finley Supertrak 694+

Le scalpeur est alimenté à l'aide d'une pelle hydraulique en brut 0/500mm.

Le scalpeur permet de séparer le brut d'abattage 0/500mm en quatre coupures :

- 0/40 : fraction stérile du gisement partiellement valorisé
- 40/80mm
- > 80mm

La fraction 40/80 peut être directement commercialisée ou reprise et concassée au sein du concasseur à cône pour produire les graves 0/20C ou 0/31.5C.

La fraction > 80mm, peut soit être commercialisée soit être envoyée directement en direction du concasseur à mâchoire où elle est réduite en 0/60mm.

En sortie de concasseur à mâchoire les matériaux réduits en 0/60mm subissent une seconde réduction au sein du concasseur à cône pour produire un 0/31.5mm.

Ce 0/31.5 est soit commercialisé, soit envoyé en direction de la sauterelle cribleuse pour produire des sables et gravillons :

- Sables 0/6mm
- Gravillons 6/10
- Gravillons 10/20mm

Le refus de criblage (fraction >30mm) est renvoyé au concasseur à cône.

La fraction stérile générée, non commercialisée, est estimée à environ 5%.

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

Les produits fabriqués et les déchets solides et liquides générés :

Les matériaux du site sont recherchés pour leurs couleurs. Ils sont de teinte gris/bleu (pour les matériaux issus de roche granitique) ou ocre (pour les matériaux issus de tufs rhyolitiques).

On distingue :

- les sables et graviers : 0/6 ; 6/10, 10/20 plutôt à usage décoratif
- les graves : Primaire 0/40 ; 0/60 ; 0/80 ; 0/31.5 ; 0/20C à usage de travaux publiques
- le 40/80 est à usage de drain.

Les produits finis sont stockés au niveau de la plateforme établie à la cote moyenne de 380mNGF.

Les déchets générés sont des matériaux de granulométrie 0/40mm issus du scalpage du brut d'abattage.

Produits chimiques utilisés dans le traitement :

Aucun produit chimique n'est employé dans le process de traitement du gisement.

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

2.3. Terres non polluées et déchets inertes résultant du fonctionnement de la carrière

Site		<i>Carrière de Sermentizon et Courpière</i>		
Activité		Production de Granulats		
Roches concernées		Découverte	<i>Terre végétale Argiles sableuses Horizons altérés en partie sommitale du gisement</i>	
		Gisement	<i>Granite et micro granite</i>	
Code déchet	Nature (solide, liquide, boueux...)	Origine (découverte, extraction, traitement...)	Quantité totale estimée sur la durée d'exploitation	Identification du stockage (merlons, dépôt de surface, bassins...)
Terres non polluées	<i>Solide : Terre végétale</i>	<i>Découverte</i>	<i>22 000 m3</i>	<i>Merlons et dépôt de surface</i>
01 01 02 Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères	<i>Solide : Horizon altéré en partie sommitale du gisement</i>	<i>Découverte</i>	<i>70 500m3</i>	<i>Remise en état : Talutage des fronts d'exploitation ; remblaiement du fond de fouille</i>
01 04 08 Déchets de graviers et débris de pierres autres que ceux visés à la rubrique 01 04 07*	<i>Solide : Scalpage du Brut d'abattage</i>	<i>Traitement</i>	<i>70 500m3</i>	<i>Dépôt de surface et intégration à la remise en état coordonnée</i>
01 04 09 Déchets de sable et d'argile	<i>Solide : Faciès sablo-argileux</i>	<i>Découverte</i>	<i>129 000m3</i>	<i>Remise en état : Remblaiement du fond de fouille</i>
01 04 10 Déchets de poussières et de poudres autres que ceux visés à la rubrique 01 04 07*	<i>Néant</i>	<i>NC</i>	<i>NC</i>	<i>NC</i>
01 04 12 Stériles et autres déchets provenant du lavage et du nettoyage des minéraux, autres que ceux visés aux rubriques 01 04 07* et 01 04 11*	<i>Néant</i>	<i>NC</i>	<i>NC</i>	<i>NC</i>

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

Caractère inerte des déchets :

Les déchets issus de l'exploitation de la carrière et énumérés ci-avant appartiennent à la liste des déchets inertes dispensés de caractérisation.

3. Gestion des déchets

3.1. Description des stockages

3.1.1 Stockage de terre non polluée : Terre Végétale :

La terre végétale est :

- soit employée directement dans le cadre de la remise en état coordonnée du site,
- soit stockée temporairement avant d'être mobilisée ultérieurement dans le cadre des opérations de réaménagement de la carrière.

Le stockage de terre végétale est réalisé :

1. En périphérie des zones d'extraction sous forme de merlons de 2.5m de hauteur.
2. En stock temporaire en partie nord de l'emprise autorisée.

Ces stocks sont végétalisés de façon à :

- limiter les phénomènes de lessivage
- conserver au mieux les qualités agronomiques du sol
- garantir leurs stabilités

Ces stockages sont réalisés sur des zones planes de la carrière au droit de surfaces non remaniées de manière à garantir leurs stabilités.

Ces stocks seront réemployés dans le cadre de la remise en état du site : au niveau du carreau et des talus d'exploitation.

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

STOCKAGE A : Terre Végétale		Site : Sermentizon/Courpière	Date : 15/11/2021
Stockage	Terre végétale		
Code déchet / Désignation nomenclature	Terre non polluée		
Caractéristiques	La découverte est constituée de 0.5m en moyenne de terre végétale.		
Exploitation générant le déchet	La terre végétale est décapée à la pelle mécanique et au tombereau. Cette terre est soit réemployée directement pour la remise en état du site, soit stockée en bordure d'exploitation pour une reprise ultérieure.		
Quantités stockées	Volume totale : 7500m3 merlons périphériques ; 4000m3 stock nord. A la fin de l'AP : 0m3 (l'ensemble des stocks aura été valorisé pour le réaménagement du site)		
Durée maximale de stockage	Durée d'autorisation de la carrière		
Traitement ultérieur	Valorisation dans le cadre du réaménagement du site : mise en place au niveau des talus d'exploitation et du carreau de la carrière, ensemencement et plantations.		
Stabilité stockage	du Le sol support est plan, les talus des stocks (merlons et stock) permettent de garantir la stabilité des dépôts.		

	SOCIETE MILLEREAU	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

ENVIRONNEMENT ET SANTE	Eau	Sol	Air	Santé
Impacts potentiels	MES, lessivage par les eaux météoriques	Aucune.	Négligeable.	Néant. Les risques d'émission de poussières et d'altération de la qualité des eaux sont négligeables.
Moyens de prévention pour réduire les impacts	Végétalisation des merlons à mesure de leur constitution.	Sans objet.	Recouvrement végétal du stockage.	Néant.
Procédure de contrôle et de surveillance	Analyse qualitative des eaux en sortie de bassin de collecte des eaux de ruissellement du site.	Sans objet.	Contrôle des retombées de poussières par jauges owen.	Dans le cadre de la surveillance globale du site.
Etude complémentaire	Néant.	Sans objet.	Sans Objet.	Sans objet

	SOCIETE	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

3.1.2 Stockage 01 04 09 Déchets de sable et d'argile :

Il s'agit du faciès sablo-argileux recouvrant localement le gisement.

3.1.3 Stockage 01 01 02 Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères

Il s'agit des horizons altérés en partie sommitale du gisement.

Le faciès sablo-argileux de couverture ainsi que les horizons altérés du gisement sont stockés :

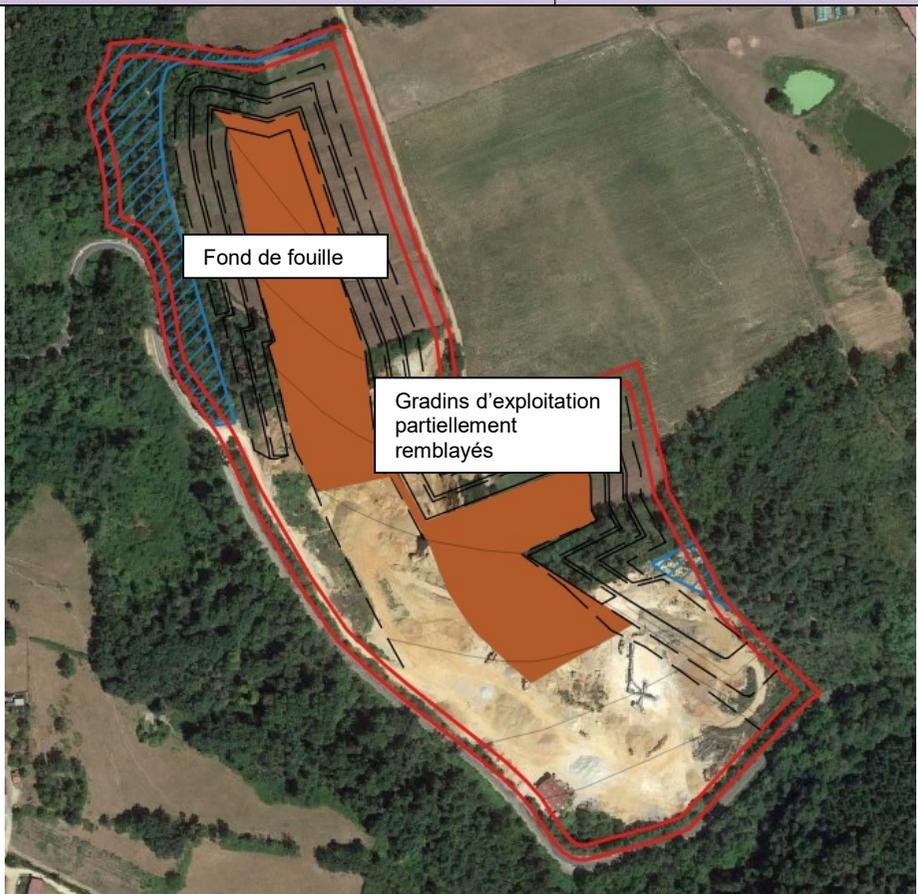
- Dans les gradins hérités de l'exploitation du gisement
- En fond de fouille dans le cadre du remblaiement du carreau d'exploitation entre les cotes 370mNGF et 380mNGF moyen (cotes oscillant entre 387mNGF au Nord-Est et 374mNGF en limite sud de la carrière).

Ce stockage est définitif et intégré à la remise en état de la carrière.

Il ne s'agit pas de stock proprement dit mais plutôt de remblaiement de zones exploitées dans le cadre de la remise en état de la carrière.

	SOCIETE	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

STOCKAGE B : Talus d'exploitation et carreau d'exploitation		Site : Sermentizon/Courpière	Date : 15/11/2021
Stockage	Talus d'exploitation et fond de fouille		
Code déchet / Désignation nomenclature	01 04 09 Déchets de sable et d'argile : Couverture sablo-argileuse 01 01 02 Déchets provenant de l'extraction des minéraux non métallifères : partie sommitale altérée du gisement		
Caractéristiques	Les talus d'exploitation sont partiellement remblayés puis végétalisés. Le carreau d'exploitation est remblayé entre les cotes 370mNGF et 387mNGF au Nord Est et 374mNGF au sud.		
Exploitation générant le déchet	Décapage et découverte.		
Quantités stockées	A la fin de l'AP : 199 500 m3 (129 000m3 de faciès sablo-argileux et 70 500m3 de gisement altéré).		
Durée maximale de stockage	Durée d'autorisation de la carrière – stockage définitif.		
Traitement ultérieur	Régalage de terre végétale, ensemencement et plantation		
Stabilité stockage	<p>du Les horizons sablo-argileux sont préférentiellement stockés en remblaiement par tranches horizontales successives du carreau d'exploitation, tandis que les horizons altérés du gisement sont stockés en remblaiement partiel des fronts d'exploitation.</p> <p>Sol support correspondant au gisement.</p> <p>Talutage avec pente permettant de garantir la stabilité des talus (33 à 45°)</p> <p>Enracinement des plantations contribuant à « fixer » les dépôts.</p>		

	SOCIETE	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

ENVIRONNEMENT ET SANTE	Eau	Sol	Air	Santé
Impacts potentiels	MES, lessivage par les eaux météoriques.	Aucune.	Négligeable.	Néant. Les risques d'émission de poussières et d'altération de la qualité des eaux sont négligeables.
Moyens de prévention pour réduire les impacts	Végétalisation des talus à mesure de leurs constitutions. En cours d'exploitation, recouvrement des remblais en fond de fouille par des matériaux de carrière pour création d'une plateforme (notamment matériaux 0/40mm issu du scalpage du brut d'abattage). Profilage du dépôt et collecte des eaux au sein d'un bassin de décantation. En fin d'exploitation, remise en état du carreau avec mise en place de terre végétale, ensemencement et plantations.	Sans objet.	Recouvrement végétal des talus à mesure de leurs constitutions. Au niveau du fond de fouille : Constitution d'une plateforme en cours d'exploitation à mesure de l'avancée du remblaiement pour le roulage des engins et le stockage des produits finis : arrosage par temps sec et venteux. Remise en état en fin d'exploitation avec mise en place de terre végétale, ensemencement et plantations.	Néant.
Procédure de contrôle et de surveillance	Analyse qualitative des eaux en sortie de bassin de collecte des eaux de ruissellement du site.	Sans objet.	Contrôle des retombées de poussières par jauges owen.	Dans le cadre de la surveillance globale du site.
Etude complémentaire	Sans objet.	Sans objet.	Sans Objet.	Sans objet

	SOCIETE	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

3.1.4 Stockage 01 04 08 Déchets de graviers et débris de pierres autres que ceux visés à la rubrique 01 04 07 : Produits de scalpage du brut d'abattage

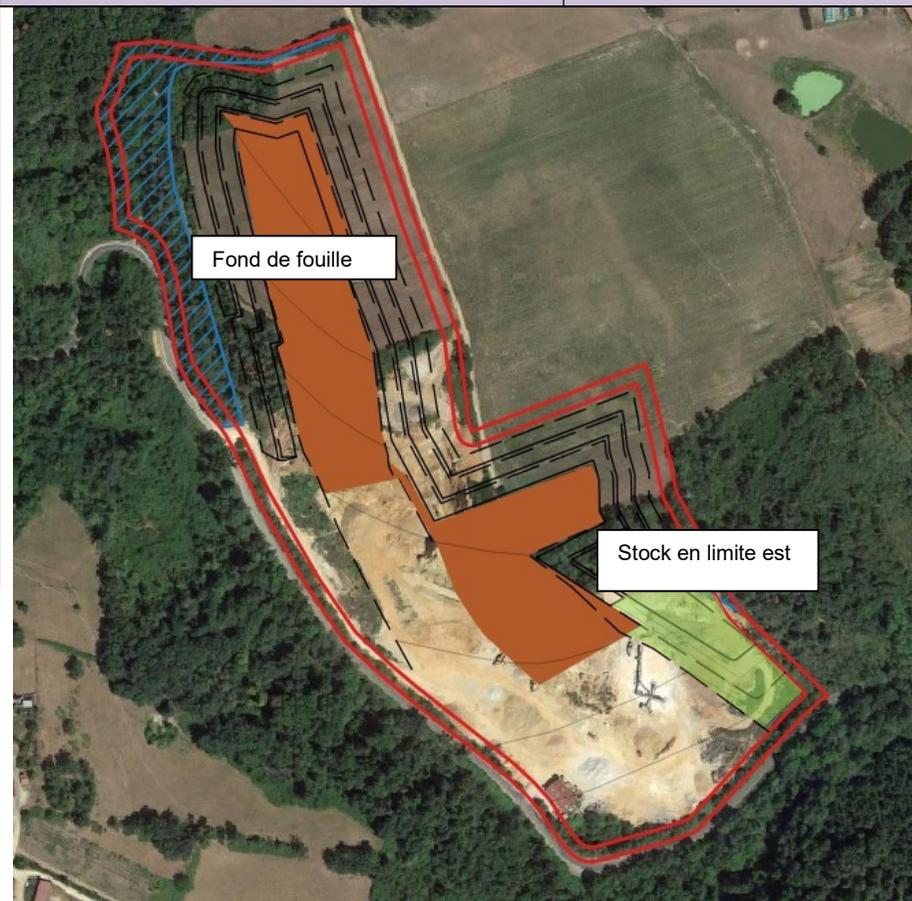
Ces matériaux de granulométrie 0/40mm seront stockés :

1. Au niveau d'un stock adossé au front de taille en limite sud est du site. Ce dépôt viendra prolonger le stockage existant à ce niveau. Le volume stocké à ce niveau sera de l'ordre de 36 000m³.
 Une fois constitué, ce dépôt sera végétalisé : mise en place de terre végétale, ensemencement et plantations.
 Les talus seront établis avec une pente douce de 30° au maximum.
 Ce stockage est définitif.

2. En fond de fouille dans le cadre du remblaiement du carreau d'exploitation entre les cotes 370mNGF et 380mNGF moyen (cotes oscillant entre 387mNGF au Nord-Est et 374mNGF en limite sud de la carrière).

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

STOCKAGE C : Stock à l'est de la carrière et en fond de fouille		Site : Sermentizon/Courpière	Date : 15/11/2021
Stockage	Stock en limite est du carreau d'exploitation et fond de fouille		
Code déchet / Désignation nomenclature	01 04 08 Déchets de graviers et débris de pierres autres que ceux visés à la rubrique 01 04 07* : Produits de scalpage du brut d'abattage		
Caractéristiques	Le stock de matériaux issus du scalpage du brut d'abattage est réalisé avec des pentes de l'ordre de 30°. Le carreau d'exploitation est remblayé entre les cotes 370mNGF et 387mNGF au Nord Est et 374mNGF au sud.		
Exploitation générant le déchet	Traitement du brut d'abattage		
Quantités stockées	En fin d'exploitation : 70 500m ³		
Durée maximale de stockage	Durée d'autorisation de la carrière – stockage définitif.		
Traitement ultérieur	Profilage du dépôt, régalage de terre végétale, ensemencement et plantations		
Stabilité stockage	du Sol support correspondant au gisement. Talutage avec pente permettant de garantir la stabilité des talus (30° maximum) Enracinement des plantations contribuant à « fixer » les dépôts.		



	SOCIETE	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

ENVIRONNEMENT ET SANTE	Eau	Sol	Air	Santé
Impacts potentiels	MES, lessivage par les eaux météoriques.	Aucune.	Négligeable.	Néant. Les risques d'émission de poussières et d'altération de la qualité des eaux sont négligeables.
Moyens de prévention pour réduire les impacts	<p>Végétalisation du stock adossé au front de taille en limite est du site.</p> <p>Recouvrement des remblais en fond de fouille par des matériaux de carrière pour création d'une plateforme en cours d'exploitation</p> <p>Les matériaux 0/40mm issus du scalpage du brut d'abattage sont ainsi mis en place en partie sommitale du remblai.</p> <p>Profilage du dépôt et collecte des eaux au sein d'un bassin de décantation.</p> <p>En fin d'exploitation, remise en état du carreau avec mise en place de terre végétale, ensemencement et plantations.</p>	Sans objet.	<p>Végétalisation du stock adossé au front de taille en limite est du site.</p> <p>Au niveau du fond de fouille : Constitution d'une plateforme en cours d'exploitation à mesure de l'avancée du remblaiement pour le roulage des engins et le stockage des produits finis : arrosage par temps sec et venteux.</p> <p>Remise en état en fin d'exploitation avec mise en place de terre végétale, ensemencement et plantations.</p>	Néant.
Procédure de contrôle et de surveillance	Analyse qualitative des eaux en sortie de bassin de collecte des eaux de ruissellement du site.	Sans objet.	Contrôle des retombées de poussières par jauges owen.	Dans le cadre de la surveillance globale du site.
Etude complémentaire	Sans objet.	Sans objet.	Sans Objet.	Sans objet

	SOCIETE	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

3.2. Conditions de remise en état des installations de stockage de terres non polluées et de déchets inertes

Les stocks de terre végétale sont temporaires. Ils sont végétalisés à mesure de leurs constitutions, puis repris dans le cadre de la remise en état du site. Les surfaces ayant accueillies ces stockages sont ensemencés.

Les déchets inertes (faciès sablo-argileux issues du décapage, matériaux altérés en partie sommitale du gisement, produits de scalpage du brut d'abattage) sont employés dans le cadre de la remise en état du site. Leur stockage est définitif et intégré au réaménagement de la carrière.

Ces stockages sont réalisés :

1. En fond de fouille dans le cadre du remblaiement du carreau d'exploitation entre les cotes 370mNGF et 380mNGF moyen (cotes oscillant entre 387mNGF au Nord-Est et 374mNGF en limite sud de la carrière).
Après remblaiement, le carreau est recouvert d'une épaisseur variable de terre végétale selon les milieux à constituer : prairie de fauche, boisements ou zone mixte alternant prairies, fourrés et dépressions humides.
2. Dans les gradins hérités de l'exploitation du gisement. Les matériaux sont alors valorisés pour adoucir les profils d'exploitation de la carrière.
Ces talus sont ensuite recouverts de terre végétale, ensemencés et agrémentés de bosquets pour « casser » la linéarité des profils d'exploitation.
3. Au niveau d'un stock adossé au front de taille en limite sud est du site. Le talus est profilé en pente douce (< 30°), puis végétalisé : mise en place de terre végétale, ensemencement et plantations.

Le réemploi des terres non polluées et des déchets pour la remise en état du site :

La terre végétale est réemployée dans le cadre de la remise en état pour constituer un substrat organique susceptible d'être ensemencé et agrémenté de boisements. La terre végétale est ainsi employée sur l'ensemble des milieux de la carrière : talus d'exploitation, fond de fouille remblayé, stockage permanent intégré à la remise en état de la carrière.



Janvier 2022



...Panseur de Nature

PLAN MASSE PAYSAGER DE REMISE EN ETAT CARRIERE MILLEREAU à SERMENTIZON et COURPIERE (63)

Etude, illustration : SiCAT Paysage - 06.73.39.63.54. - sicutpaysage@gmail.com

	SOCIETE	
	Plan de gestion des déchets inertes et terres non polluées des industries extractives	Date : 15/11/2021

Ce document ne peut être communiqué, copié, modifié ou reproduit sans notre autorisation écrite préalable.

3.3. Actions de réduction des quantités de déchets (valorisation – élimination)

La quantité de produits issus du scalpage du brut d'abattage sera minimisée en limitant au maximum les charges explosives utilisées pour l'abattage de la roche.

Pour ce faire des micros retards seront mis en place entre chaque trou de la volée de tir de manière à réduire la charge unitaire.

Un chargement étagé pourra également être mis en œuvre lorsque cela est possible.

Une partie des stériles (0/d, issus du scalpage du brut d'abattage) pourra être valorisée en tant que matériaux « déclassés ».

Ces matériaux peuvent ainsi être commercialisés et mis en œuvre pour la confection de pistes agricoles ou forestières par exemple lorsque les conditions météorologiques le permettent.